



Association des propriétaires et des résidents du Lac Bernard

Assemblée générale semestrielle

Mercredi, 4 décembre 2024 @ 7:30 p.m.

Zoom

1. Jeff Stubbins, président de l'exécutif de l'Association du Lac Bernard, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion Zoom.
2. Wendy Carr présente la déclaration de reconnaissance des terres indigènes.
3. Jeff présente les membres de l'exécutif et indique que la réunion comprendra le rapport du président, le rapport du trésorier et les rapports de chacune des commissions permanentes du conseil d'administration. Il indique que les participants doivent lever la main pour poser des questions et que si toutes les questions ne peuvent être traitées en raison de contraintes de temps, les membres doivent envoyer leurs questions à president@lacbernard.ca. Graham Longair, engagé pour son expertise technique dans le cadre de la réunion Zoom, explique le déroulement de la réunion.
4. Rapport du président (Jeff Stubbins)

Jeff indique que le problème le plus important en 2024 est le myriophylle en épi (EWM). C'est la plus grande préoccupation de tous les propriétaires et résidents du lac Bernard. Il ajoute que 60 lacs de la région sont infestés par le myriophylle en épi et qu'il s'agit donc d'un problème majeur pour les lacs de la Gatineau. Il remercie également Peter Steele d'avoir accepté de devenir président des membres de l'Association en 2024. Il note qu'il y a 230 membres inscrits, soit 20 de moins qu'en 2023. Jeff mentionne également que l'exécutif est en train de discuter de l'augmentation des frais d'adhésion et de l'augmentation du nombre de membres. Il invite les membres à s'inscrire dès maintenant et à envoyer leur cotisation pour 2025, et même pour les années à venir, à interac@lacbernard.ca, en précisant dans les notes si cette cotisation correspond à une adhésion primaire ou à une adhésion associée. Jeff a indiqué que le nouveau site web est opérationnel et que des travaux sont en cours pour permettre le renouvellement de l'adhésion par carte de crédit sur le site web.

5. Rapport du trésorier (Don McLean)

Don indique que malgré la légère baisse du nombre de membres en 2024, les soldes bancaires de l'Association sont sains : 17 500 \$ dans les comptes opérationnels et 56 000 \$ dans divers instruments de CPG. Il a noté que le revenu net de la régate était de 4 800 \$.

Jeff indique que nous recherchons deux nouveaux scrutateurs pour examiner les projets d'états financiers pour 2025. (Ces deux personnes prendraient la relève de Brenda Patterson et Jane Barton, qui examineront les états financiers de 2024. Don a souligné l'importance de ce rôle pour aider le trésorier à maintenir un niveau élevé de surveillance financière de la gestion des ressources de l'Association.

Il a également fait remarquer que l'achat d'un hangar pour le site des régates (6 900 \$) a constitué une dépense importante pour l'Association cette année. Cette structure a été jugée nécessaire pour assurer la protection des biens utilisés pour faire de la régate un succès, tels que les bouées de marquage, les tables, l'équipement auxiliaire de la régate et les trois barbecues pour les personnes âgées.

Question - Larry Le Mesurier : Dans le passé, il était possible de faire des dons au fonds pour l'environnement, à la sécurité et au clubhouse. Cela existe-t-il encore ?

Réponse : Les dons (montants supérieurs aux cotisations des membres) sont toujours les bienvenus et seraient destinés à des initiatives environnementales. Ils devraient être clairement indiqués lorsque les membres paient leur cotisation annuelle afin qu'il n'y ait pas de confusion quant à l'affectation de ces dons extraordinaires.

6. Événements annuels (Wendy Carr)

Le tournoi de golf du Lac Bernard a lieu la troisième fin de semaine de juillet et a de nouveau été un succès. Il ne s'agit pas d'une collecte de fonds pour l'Association, mais d'un excellent événement de renforcement de la communauté.

La régate a eu lieu le 3 août 2024. La journée a été extrêmement chaude, mais elle a de nouveau été un succès. Elle a permis à l'association de réaliser un bénéfice de 5 000 dollars. Les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de la régate ont été remerciés. Wendy a indiqué que les gens devraient inscrire sur leur calendrier le 2 août 2025 pour la régate de l'année prochaine.

7. Environnement (Kevin Radford)

Kevin a noté que l'infestation de myriophylle en épi est le principal problème pour le lac Bernard. Il indique que les mesures prises en 2024 sont les suivantes

- Achat de 50 bouées jaunes supplémentaires pour alerter les plaisanciers afin qu'ils évitent les zones infestées.
- L'achat de tapis Bentic pour la zone des régates.
- une demande de financement à La Pêche pour l'analyse de l'eau
- la collaboration avec le lac Notre-Dame, qui a procédé au battage du myriophylle
- Engagement avec le groupe des lacs de La Pêche.

Il a noté également que le niveau du lac était élevé en juillet en raison des fortes pluies, mais qu'il a de nouveau baissé maintenant que des personnes non autorisées enlèvent des débris dans la décharge. Il reconnaît que certains résidents du lac souhaitent des niveaux d'eau plus bas et prennent l'initiative de déblayer l'entrée de la décharge. Cela a un impact sur la densité de l'EWM, sur les populations de huard et sur la qualité de l'eau en général. Il a insisté sur le fait qu'il est illégal pour les propriétaires de chalets de modifier les niveaux naturels du lac et que la commission de l'environnement cherchera à conclure des accords formels avec les propriétaires fonciers adjacents pour surveiller la décharge.

Kevin indique que le comité de l'environnement est en train d'élaborer un plan de gestion et d'atténuation des effets de la propagation rapide de l'agrile du frêne sur le lac. Il a réalisé une étude documentaire et une étude de fond. En 2021, 110 hectares (16 % de la superficie totale du lac) étaient couverts par l'EWM. Ce chiffre a considérablement augmenté en 2024, car nous pouvons tous voir les îlots de boutures de myriophylle qui flottaient autour du lac cette année. Diverses méthodes d'atténuation ont été utilisées sur différents lacs au Canada et aux États-Unis - aucune ne semble être la solution miracle.

- a) Toile de jute - difficile à installer ; pas d'autorisation d'utiliser du sable pour la maintenir en place au Québec. Le produit se détériore ou s'envase, ce qui permet au myriophylle de s'y réinstaller.
- b) Produits chimiques (ProcellaCor) Utilisés avec succès sur un petit lac en Ontario. Approuvé par Santé Canada. Pas de distributeur au Québec ; pas d'approbation du gouvernement du Québec. Très coûteux.
- c) Lumière UV - placée sur le fond des bateaux - plus de recherche nécessaire.
- d) Rototillage de la couche inférieure - solution à court terme
- e) Récolte manuelle - très lente et limitée
- f) Charançons - semblent être utilisés avec succès dans un lac aux États-Unis, mais aucune étude à long terme n'a été réalisée.
- g) Barrières en béton - fonctionnent bien, mais seulement sur une petite surface.
- h) Dragage et aspiration - des recherches plus approfondies sont nécessaires.

Questions/commentaires (Larry Le Mesurier, Michelle Comeau, Blair Patacairk, Fred Blair) sur les niveaux d'eau

Larry suggère qu'un barrage construit par les humains a été établi à la décharge et qu'il a causé des inondations mineures sur certaines propriétés. Il ajoute que ce barrage a été nettoyé par la suite. En réponse, il a été noté que les niveaux d'eau étaient élevés en raison des fortes pluies de juillet et que les affluents du lac, qui sont normalement secs en juillet, coulaient librement. Il a également été souligné que personne n'a construit de barrage à l'exutoire et que l'intervention humaine pour dégager l'exutoire est illégale puisqu'il s'agit d'une voie d'eau fédérale. Il a de nouveau été noté que l'EWM se propage dans les zones envasées où les niveaux d'eau sont inférieurs à 6 mètres. Par conséquent, des niveaux d'eau plus bas favoriseront la propagation de l'EWM sur le lac Bernard.

Kevin termine ce point en indiquant que le plan de sauvetage pour le lac Bernard n'est pas encore rédigé et qu'il y aura une réunion spéciale en avril pour en discuter.

8. Comité d'histoire (John McDonald)

John explique que le comité est composé de quatre membres : Charles Topp, Jane Mulligan, Will Lockhart et lui-même. Il précise qu'il a été décidé de rechercher et d'archiver les documents historiques jusqu'en 1980. Le comité a identifié des documents, des histoires et des cartes provenant de propriétaires de chalets et de visiteurs du lac au cours de la période historique et a publié les documents clés sur la page Facebook du comité d'histoire du lac Bernard, à laquelle tous les membres sont encouragés à se joindre.

9. Hommage à Laurence McClelland

Laurence McClelland a été remercié pour sa contribution exceptionnelle à la communauté du lac Bernard en plaçant et en enlevant les bouées blanches qui marquent les hauts-fonds du lac. Laurence s'acquitte de cette tâche depuis plus de 40 ans. On lui a remis une carte tridimensionnelle du lac en bois pour le remercier de ses services. De plus, Will Lockhart a accepté d'assumer le rôle de chef de file dans la gestion de la mise en place et de l'enlèvement des bouées blanches à l'avenir.

10. Mot de la fin (Jeff Stubbins)

Jeff clôture la réunion en indiquant qu'une des priorités des prochains mois sera de déterminer comment permettre l'achat de cartes de crédit pour les membres, de procéder à la création d'un logo pour le lac et de modifier les statuts. Il remercie tout le monde pour sa participation.